



Le Petit Messinois

Numéro 114 - Juillet - Août 2018

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : Avril 2008

En direct de la mairie



Sécurité

La réunion de lundi 9 juillet animée par le capitaine Brunet a rassemblé une quarantaine de personnes à la salle de l'Acquêt d'eau. Comme, ses conditions de programmation ne nous ont pas permis d'établir une information plus en amont à toute la population, un compte-rendu sera bientôt en ligne sur le site internet de la commune.

Néanmoins, même si les données présentées sont loin d'être catastrophiques avec une diminution de presque toutes les interventions de la gendarmerie sur la CCMM et plus particulièrement sur Messein en 2017 par rapport à 2016, les habitants et les élus présents, à la lumière des explications données, sont d'accord pour mettre en place une organisation de prévention citoyenne opérationnelle dès janvier 2019.

Pour ce faire, une nouvelle réunion, durant laquelle le compte-rendu sera commenté, aura lieu le

**lundi 17 septembre à 18 h 30
à la salle de l'Acquêt d'eau**

afin de définir le projet, de sectoriser la commune, de recenser les habitants potentiellement candidats pour devenir référents.

SOMMAIRE

Page 2

Usine de potabilisation
Fleurissement - Bacs à fleurs
Entretien des trottoirs
EFS

Page 3

Chiens en liberté
CCAS
Aide à la rentrée scolaire

Page 4

Jeunes diplômés
Bilan école

Page 5

Bilan périscolaire
Base de loisirs et de plein air

Page 6

CCMM
Ados
Zenbus

Page 7

Associations
Francas
APEM

Page 8

Fête du Lac

Page 9

2018 à Messein
Dates à ne pas manquer...

Usine de potabilisation

Après la mise en fonctionnement de la nouvelle usine de potabilisation située chemin du Mercier durant l'été dernier, il restait à démolir les anciens bâtiments datant de plus de 50 ans. Après plusieurs contrôles dus à la présence d'amiante, l'entreprise Melchiorre de Richardménil vient de terminer le chantier fin juin, laissant tout un espace de verdure autour du nouveau bâtiment. En complément, la CCMM et la commune ont profité pour réaménager en calcaire compacté son accès ainsi que la placette menant au Pâtis des îles et le chemin du Mercier qui mène aux étangs de pêche.

Fleurissement

Comme tous les ans une vingtaine de bénévoles s'est réunie le 23 juin aux anciennes écoles pour procéder au fleurissement du village. Balconnières, suspensions, bacs et parterres ont été rapidement transformés pour apporter une touche de couleur dans le village. La semaine suivante, Brigitte Hugon a méticuleusement terminé le fleurissement des massifs tandis que les employés communaux ont accroché les jardinières et les suspensions. Encore merci à ces bénévoles qui ont terminé cette matinée autour du pot de l'amitié servi à la base nautique.



Bacs à fleurs

Si vous avez la chance d'avoir un bac à fleurs près de votre domicile, n'hésitez pas à l'arroser pour que son fleurissement soit le plus joli possible.

Entretien des trottoirs

Si l'entretien des trottoirs (quand ils existent) est de la responsabilité du Maire de la commune, certaines municipalités ont pris des arrêtés pour obliger les habitants à entretenir le trottoir (désherbage, nettoyage des caniveaux, déneigement, balayage des feuilles...).

Sans aller aussi loin, il serait bon que chacun :

- Taille les haies pour garder le maximum de place sur le trottoir qui est réservé aux piétons,
 - Arrache les herbes qui poussent très souvent entre le trottoir et la clôture des habitations,
- Les employés communaux nettoient les caniveaux avec un brûleur thermique puisque l'emploi de désherbants est interdit dorénavant.

Un petit effort de chacun pourrait donner un aspect encore plus agréable à notre commune !

EFS

« La vie, on a ça dans le sang »



Prochaine collecte de sang le mercredi 5 septembre 2018
à la salle du Plan d'Eau

Chiens en liberté

La loi prévoit que seuls pour les chiens de catégories 1 et 2, à savoir les chiens dits dangereux, la marche en laisse est obligatoire dans tout lieu public. Cela s'applique donc aussi bien en ville qu'à la campagne, et de manière générale lors de toutes les promenades du chien. L'utilisation de la laisse doit par ailleurs s'accompagner du port de la muselière.

Toutefois, devant la multiplication du nombre de chiens en liberté sur la commune, aussi bien sur la voie publique que dans les espaces verts, la municipalité vient de prendre un arrêté qui oblige tout chien à être tenu en laisse sur l'ensemble du territoire communal.

Si vous décidez néanmoins de promener votre chien sans laisse, il est important de comprendre que vous êtes passible d'une amende :

- de première classe, d'un montant maximal de 35 €,
- de deuxième classe, d'un montant maximal de 75 €, si votre chien est catégorisé (chien de catégorie 1 ou 2).

En cas de mise en fourrière suite à la divagation du chien, le maître doit obligatoirement régler les frais de mise en fourrière, les frais d'identification du chien et les frais de garde (ce qui peut s'élever à une centaine d'euros, voire plus).

De plus, cet arrêté stipule que les propriétaires des chiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections sous risque de se voir infliger une amende de 35 €.



C.C.A.S.

AIDE A LA RENTRÉE SCOLAIRE

À la rentrée scolaire de septembre 2018, votre ou vos enfants entrent en classe de 6^{ème}, en seconde ou en 1^{ère} année d'une filière technologique ou professionnelle, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide du CCAS si vos revenus ne dépassent pas un certain plafond :

Nombre d'enfants à charge	Revenus nets imposables 2017 inférieurs à
1 enfant	26 000 €
2 enfants	32 640 €
3 enfants	38 250 €
Par enfant en plus	5 745 €

Si votre foyer est concerné par ce barème, une aide, en chèques cadeaux, de 30 € pour une rentrée en 6^{ème} et de 45 € pour une rentrée en 1^{ère} année technologique ou professionnelle peut vous être versée. Pour cela vous devez déposer en mairie, avant le 15 octobre 2018, délai de rigueur :

Un certificat de scolarité

Votre avis d'imposition sur les revenus 2017.

JEUNES DIPLOMES 2018

Lors de son dernier Conseil d'Administration, le CCAS a décidé d'honorer tous les jeunes ayant réussis leur diplôme du secondaire :

- BAC
- BEP
- CAP

Sur présentation du diplôme, tous les jeunes diplômés se verront octroyer un bon d'achat d'une valeur de 30 € qui leur sera remis à l'occasion d'une manifestation citoyenne avec présence exigée.

Pour tous renseignements s'adresser à l'accueil de la mairie.



Du côté de l'école

En cette période de fin d'année scolaire c'est le moment de faire un bilan.

Le 3 Juillet dernier, tous les élèves de CM2 ont reçu une calculette pour bien débiter leur entrée en collège ainsi qu'un livre intitulé "14 – 14" de Paul Beorn et de Silène Edgar

Un siècle les sépare... Hadrien et Adrien sont deux garçons de treize ans qui habitent à quelques kilomètres l'un de l'autre, en Picardie. Ils ont des problèmes à l'école, à la maison et avec les filles, comme la plupart des garçons de leur âge. Il n'y a qu'une seule chose qui les sépare : Hadrien vit en 1914 et Adrien en 2014. Leurs destins vont mystérieusement se mêler, leur permettant d'échanger du courrier alors qu'ils croient chacun écrire à un cousin éloigné ! Lorsqu'ils comprennent ce qu'il se passe, Adrien se rend alors compte qu'il doit prévenir Hadrien que la Grande Guerre est sur le point d'éclater et qu'il doit à tout prix se mettre à l'abri !

Quelques belles réussites :

- Les classes ont fait grandir des cristaux en janvier et février. Nous avons été classés 5^{ème} (sur 10) de la catégorie « écoles » et 8^{ème} (sur 23) de la catégorie « cristal esthétique » ex-aequo avec le lycée Henri Poincaré de Nancy !
- Eliot KELLER (CM1), Emma MALLET (CM2) et Lucie DUCHESNE (CM2) ont été sélectionnés pour la finale grand est du concours Pangéa de mathématiques qui s'est déroulée le 23 mai 2018. Bravo à eux.
- Les CM2 ont été classés 2^{ème} (sur 12) au concours départemental de Scrabble et ont remporté la somme de 150€ pour la coopérative de leur classe.

Changements dans l'équipe enseignante :

Mme Mart et Mme Sagard quittent notre école pour une nouvelle affectation. Nous leur souhaitons de s'épanouir dans leurs nouvelles affectations.

Fréquentation :

183 élèves ont fréquenté le groupe scolaire Jean Rostand lors de l'année scolaire 2017-2018.

Merci aux enseignantes et aux ATSM pour le travail accompli !

Là encore, profitons de la période de fin d'année scolaire pour faire un bilan.

Une belle réussite :

Participation à l'opération 0 déchets à la cantine. Nous avons réussi à diminuer de façon significative les déchets à la cantine : nous ne jetons plus que les serviettes en papier !! Tous les autres déchets sont recyclés.

Fréquentation :

- Cantine : en moyenne 85 enfants par jour
- Garderie du matin : en moyenne 25 enfants par jour
- Garderie du soir : en moyenne 41 enfants par jour
- Activités jeunesse : toutes les activités ont fait le plein.
Avec un plébiscite pour l'activité potager !!

Merci à toute l'équipe du périscolaire !

RAPPEL

Le livret d'accueil est consultable sur le site internet de la mairie : messein.fr.

N'oubliez pas d'apporter votre avis d'imposition lorsque vous irez acheter les cartes de cantine. En effet, sans ce document, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Revenu imposable inférieur à 5 499 € → 3,90 € le repas

Revenu entre 5 500 € et 9 999 € → 4,80 € le repas

Revenu supérieur à 10 000 € → 5,70 € le repas



Du côté de la Base nautique et de plein air

A vos embarcations !

Les 6 heures du Lac,
régate autour d'un parcours mis en place
au Lac de Messein,
se déroulera le dimanche 26 août.

Renseignements et inscriptions
à la base de loisirs et de plein air de Messein.
03.83.47.36.53



RÉSEAU ANIM'ADOS

L'accueil des ados ré-ouvrira le vendredi 28 Septembre à 18h00.

Pour rappel :

Ados de 10 à 14 ans → Les animateurs / animatrices vous accueillent de 18 à 20h00

Ados de plus de 14 ans → Les animateurs / animatrices vous accueillent de 20 à 22h00
à la salle des Associations, rue de la Gare.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à les contacter vis les adresses suivantes :

Mail : ados@cc-mosellemadon.fr

Internet : <https://www.cc-mosellemadon.fr/page/animation-ados>

Facebook : anim ados

APPLI - ZENBUS



Où est mon bus ?

Le service Transports en Moselle et Madon a lancé l'application **ZENBUS** permettant de connaître en temps réel la position des véhicules **du réseau T'MM**, ainsi que l'heure de passage des véhicules à chaque arrêt.

L'application permet également de visualiser, en temps réel, la position de l'utilisateur et celle du véhicule du réseau T'MM.

Rendez-vous sur : <https://zenbus.net/moselle-et-madon>

ZENBUS est disponible sur App Store et Google Play.



Du côté des associations...



FRANCAS - FJEP de MESSEIN

FRANCAS-FJEP Messein

Vacances d'été 2018

**Le centre de loisirs des FRANCAS-FJEP de MESSEIN est ouvert du :
lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018 inclus.
au Foyer Mille-Club.**

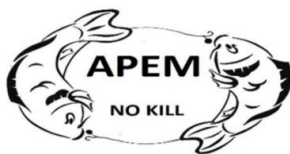
Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h00.

Renseignements au : 06.67.80.50.54..

Les dossiers d'inscription sont disponibles
sur le site internet de la mairie ainsi qu'au Centre de Loisirs.



**Pour la bonne organisation du Centre de Loisirs,
merci d'inscrire vos enfants à l'avance.**



L'ASSOCIATION DE PÊCHE DES ÉTANGS DE MESSEIN

ORGANISE SON REPAS DE FRUITS DE MER ANNUEL

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018 À PARTIR DE 12H00

APÉRITIF OFFERT

REPAS DE FRUITS DE MER TARIF : 18 € PAR PERSONNE

OU

ASSIETTE DE CHARCUTERIE TARIF : 15 € PAR PERSONNE

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Inscription auprès de Sophie : 06.81.79.41.95

The poster is framed by a rustic wooden border. On the left, a cowboy hat sits atop a post, with a horseshoe and a star-shaped sign reading 'SECRET' below it. At the bottom left is a wooden barrel. On the right, a coiled rope hangs from a post, and at the bottom right is a large wooden wheel. The central text is set against a background of a wooden sign.

WESTERN DAYS

FÊTE DU LAC À MESSEIN

SAMEDI 21 JUILLET 2018

Programme dès 15h :

Animations équestres

Balades en poney

Ferme pédagogique

Danse country

Jeux en bois

Activités nautiques

Restauration et buvette

Bateaux illuminés

Feu d'artifice

Soirée dansante

WANTED

Entrée
gratuite



Avec la participation du
Ménil Saint Michel



Messein en fête

Dates à ne pas manquer :

- **21 juillet** : Fête du Lac
- **26 août** : 6 heures du Lac : Base Nautique
- **5 septembre** : Don du Sang
- **17 septembre** : Réunion sécurité - salle de l'Acquêt d'Eau
- **6 - 7 octobre** : 2ème vide landau - Messein en fête
- **14 octobre** : Foulée du Vigneron
- **21 octobre** : Repas des Anciens
- **18 novembre** : Bike and Run - Base Nautique
- **8 - 9 décembre** : Défilé de Saint-Nicolas
- **15 -16 décembre** : Coup de balai - APPL
- **22 décembre** : Trail de nuit - Base Nautique
- * **31 décembre** : Nuit de la St-Sylvestre - Messein en fête

